

*Initiatives ministérielles*

aux députés que la situation difficile que vivent ces mêmes agriculteurs a été décrite en termes désespérés par les membres de l'opposition, pas plus tard qu'hier, ici-même, au cours de la période des questions.

Si le bien-être des Canadiens et le sort de la reprise économique ne préoccupent pas la direction de l'AFPC, ils me préoccupent grandement. Les utilisateurs des transports en commun et les habitants de la région de la capitale nationale ont eu un aperçu des difficultés entraînées par la grève ce matin.

Le piquetage de l'AFPC est devenu gênant et ne tient pas compte de la loi ou des droits des travailleurs, dans leurs déplacements en autobus entre la maison et le travail.

[Français]

De plus en plus, le syndicat a recours à l'injure et à l'intimidation et ce, même à l'égard de ses propres membres, allant même jusqu'à les traiter de moins que rien. Hier, les grévistes de l'Alliance ont lancé des oeufs, des tomates sur le personnel infirmier de l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue. Or, monsieur le Président, il s'agit d'employés désignés tenus de se présenter au travail parce que la sécurité du public l'exige. Ils ne font même pas partie du même syndicat.

Monsieur le Président, il est éminemment regrettable que de nombreux membres de l'Alliance, ayant choisi de continuer à travailler comme c'est leur droit, aient été victimes de harcèlement et de menaces de la part de leur propre syndicat qui, faute de logique ou de persuasion, a tenté désespérément de cette manière de rallier leur soutien à une grève futile.

Un grand nombre d'employés, monsieur le Président, comprennent le bien-fondé de la politique salariale du gouvernement en la plaçant dans une perspective économique plus vaste et constatent qu'il est inutile de perdre plusieurs semaines de rémunération. Je suis convaincu que la plupart des membres de l'Alliance, qui sont des citoyens respectueux de la loi, voudront saisir les dirigeants de leur syndicat de ces points de vue.

Entre-temps, monsieur le Président, j'estime qu'il y a de l'intérêt de tous les fonctionnaires, y compris les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, que les députés de tous les partis reconnaissent que cet important projet de loi doit être adopté de toute urgence si l'on veut mettre fin une fois pour toutes à la grève.

[Traduction]

J'aimerais maintenant résumer certains points saillants du projet de loi et expliquer brièvement la raison pour laquelle le gouvernement estime que les restrictions salariales ont un rôle à jouer dans la relance durable de l'économie.

Quiconque a suivi les événements des dernières semaines conviendra que le gouvernement n'a pas suivi le chemin le plus facile pour restreindre les salaires. On ne peut pas dire qu'il ait été guidé par l'opportunisme. Et pourquoi?

Parce qu'en dépit des affirmations de certains députés de l'opposition, le gouvernement respecte le processus de négociation collective, tout comme il respecte les droits et les opinions des syndiqués.

Il aurait pu se simplifier la vie et incorporer dans une loi le programme de restrictions salariales immédiatement après l'avoir annoncé, comme bien des gouvernements fédéraux et provinciaux l'ont fait.

Il va sans dire que les conseillers juridiques du gouvernement ont examiné la jurisprudence dans cette affaire pour savoir si l'application des restrictions salariales en passant par le processus législatif était une solution viable qui pouvait se justifier et se défendre.

On m'a assuré qu'elle était justifiée et qu'elle pouvait se défendre, étant donné les conditions économiques qui ont donné lieu à cette décision.

Avant de recourir au processus législatif, j'étais décidé à faire appel au bon sens et à la logique des syndicats pour qu'ils comprennent pourquoi le gouvernement devait restreindre les hausses de salaire. Je voulais leur montrer comment les restrictions salariales pouvaient éliminer le principal moteur de l'inflation et aider à combattre la hausse des prix. Je voulais profiter de l'occasion pour montrer aux chefs syndicaux que le gouvernement ne s'acharnait pas sur eux et leurs membres, comme la misère sur le pauvre. Je me souviens très bien leur avoir dit qu'il leur serait difficile d'accepter 0 et 3 p. 100 et que ce niveau d'augmentation ne reflétait pas la valeur des services que leurs membres rendent au pays.

• (1030)

Néanmoins, je voulais qu'ils comprennent que la récente récession a coûté infiniment plus cher à des centaines de milliers de Canadiens, qui ont perdu leur emploi ou qui ont dû accepter de très grosses réductions de salaire et renoncer à des avantages pour aider leur employeur à survivre et pour conserver leurs postes.

Je voulais convaincre les chefs syndicaux que chaque secteur et chaque Canadien ont eu un rôle à jouer dans la